



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### politique de la défense

Question au Gouvernement n° 3342

#### Texte de la question

##### crédits de la défense nationale

**M. le président.** La parole est à M. Guy Teissier, pour le groupe Démocratie libérale.

**M. Guy Teissier.** Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. *(Exclamations sur de nombreux bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)*

Depuis cinq ans, M. Alain Richard est responsable des forces armées. Des conflits importants en Irak et dans les Balkans et des actions terroristes ont mis en lumière les faiblesses et les retards de nos armées. A plusieurs reprises le Président de la République a donné le cap *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* pendant que l'opposition alertait le Gouvernement et s'opposait à ses budgets. Au résultat, en 2002, ce sont 13 millions d'euros qui manqueront à l'appel, soit une année de réalisation d'équipements.

**M. Franck Dhersin.** C'est exact !

**M. Guy Teissier.** Aujourd'hui, le malaise est considérable. Le déclin des armées semble, par vous, annoncé. Une armée professionnelle doit être au top niveau. Ce n'est pas le cas.

Dans les unités, les activités périphériques, comme Vigipirate et STATER arrivent à saturation, entraînant une lassitude des personnels, une insuffisance de l'instruction et de l'entraînement, une désorganisation des unités et une fragilisation de l'environnement familial.

Les matériels vieillissent et ne sont plus entretenus. Les munitions manquent. Cette paupérisation rampante affaiblit le moral, compromet le recrutement, dégrade la capacité opérationnelle et creuse l'écart technologique avec nos voisins.

Que vaudront nos ambitions internationales quand nous aurons une armée de énième rang ? Pourrons-nous encore prétendre à un *leadership* européen ?

A la suite des conseils de la fonction militaire, vous allez, dans l'urgence électorale, essayer de calmer la grogne de nos soldats en prenant quelques mesures sociales que vous chiffrez à 400 millions d'euros mais qui ne seront exécutées qu'à hauteur de la moitié. Cette mesure en trompe-l'oeil n'abuse personne.

Quelles mesures structurelles profondes compte prendre le Gouvernement pour que, comme le souhaite le Président de la République, la fonction militaire soit revalorisée ? Qu'envisage-t-il pour redonner à la France sa place de grande puissance dans le concert des nations ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.

*(Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la*

*démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. Bernard Accoyer. C'est scandaleux !

**M. Pierre Lellouche.** Honteux !

**M. Arnaud Lepercq.** La question ne porte pas sur les anciens combattants, mais sur les combattants de demain !

**M. Charles Cova.** Il est question de l'active, pas de la réserve !

**M. Lucien Degauchy.** Eh oui, mais on revient comme en 14 !

**M. le président.** Du calme, mes chers collègues.

**M. Pierre Lellouche.** M. Floch n'a pas voix au chapitre !

**M. Jacques Floch,** secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants. Monsieur le député, je vous prie d'excuser l'absence de M. le ministre de la défense, retenu par ses obligations internationales.

**M. Jean-Louis Debré.** Lesquelles ?

**M. le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.** Je soulignerai tout d'abord que jamais un gouvernement n'avait aussi bien respecté une loi de programmation militaire (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) puisque le taux de réalisation a été l'un des plus importants.

**M. Charles Cova.** Ce n'est pas vrai !

**M. Pierre Lellouche.** Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !

**M. Lucien Degauchy.** Baratin !

**M. le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.** Vous avez à juste titre parlé de continuité. La loi de programmation militaire que nous avons suivie est en effet celle que vous aviez mise en place.

**M. Pierre Lellouche.** Arrêtez de mentir. Assumez votre loi !

**M. le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.** Par ailleurs, le fait d'avoir professionnalisé nos armées...

**M. Pierre Lellouche.** Cela n'a rien à voir avec l'emploi que vous avez fait du budget !

**M. le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.** ... nous oblige à avoir des rencontres permanentes avec l'ensemble des militaires : officiers, sous-officiers et hommes du rang. C'est nous qui avons organisé cette concertation.

**M. Pierre Lellouche.** Vous détruisez l'armée française !

**M. le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.** Le travail de réorganisation de nos armées, c'est-à-dire l'organisation de la professionnalisation, n'est pas encore terminé. Nous avons encore un travail particulier à faire avec vous, messieurs les parlementaires, parce que c'est vous qui avez organisé les armées de la France (*Protestations sur les mêmes bancs*) en permettant au budget des armées de rester le deuxième de la nation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Teissier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3342

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 février 2002